



Liberté
Egalité
Fraternité

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAULE

Envoyé en préfecture le 20/03/2026

Reçu en préfecture le 20/03/2026

Publié le

ID : 078-217803808-20260320-20260304-DE

DELIBERATION N°2026-03-04 Election du maire

L'an deux mille vingt six, le 20 mars 2026 à 19h, le Conseil Municipal légalement convoqué le 16 mars 2026, s'est réuni, salle du Conseil de la Mairie de Maule, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Olivier LEPRETRE, Maire.

La liste des délibérations a été affichée en mairie et publiée sur le site de la mairie.

PRESENTS :

Olivier LEPRETRE, Sidonie KARM, Denis COURTOT, Sylvie BIGAY, Samuel COLLIN, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Aude GUERITEAU, Philippe CHOLET, Emma PAYOM, Miary RAMENASON, Elise GUERET MAGNE, Thomas LECOT, Faustine URBAIN, Emile FIALIP, Mélanie RAULT, Alexandre MORIN, Sandrine BODIN-LEBOUCHER, Hélène CHARLET, Thomas DAVERDIN, Claire BENAZECH, Fabien LORGET, William FALCHETTO, Aline READ, Virginie PRET, Vincent LAVISSE

ABSENTS : -

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En exercice	: 29	
Représentés	: 0	Formant la majorité des membres en exercice.
Votants	: 29	Mme Sidonie Karm est désignée secrétaire de séance
Présents	: 29	
Absents	: 0	

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-4, L.2122-7, L.2122-8 et L.2122-14 ;

Le président de séance rappelle que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.

Afin de garantir le bon déroulement de ce scrutin, il est constitué un bureau composé du président de séance et de deux assesseurs :

- Assesseur 1 : Alexandre MORIN
- Assesseur 2 : Emile FIALIP

Après expression des élus, les assesseurs sont désignés à l'unanimité.

Les candidatures recensées à la fonction de maire de la commune de Maule sont : Olivier LEPRETRE

Les résultats du vote au premier tour de scrutin dont la teneur suit :

Nombre de conseillers appelés au vote : 29
Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29
Suffrages exprimés : 26
Blancs et nuls : 3
Majorité absolue : 14

Conformément aux suffrages exprimés dès le 1er tour du scrutin, le conseil municipal de Maule, à la majorité absolue des suffrages exprimés :

- **ELU Olivier LEPRETRE**

Sidonie KARM

Secrétaire de séance



Olivier LEPRETRE

Maire

